

Charia UK: Pour la première fois, un juge reconnaît la validité du mariage islamique

écrit par Laveritetriomphera | 4 août 2018

Certains pourraient se réjouir de cette décision du juge britannique, mais à l'inverse d'autres « religions » l'adepte de l'islam ne peut pas être sélectif. Il doit tout accepter ou tout rejeter en bloc car l'idéologie totalitaire islamique n'autorise aucune remise en question.

Le 2 août 2018 par [Robert Spencer](#).

Reconnaître légalement la charia peut avoir des conséquences bien bien plus importantes que la validation du mariage musulman. Cette décision ouvre la voie à une plus grande reconnaissance de la jurisprudence islamique par le droit britannique, jusqu'à ce que la charia soit le seul système juridique accepté en Grande Bretagne.

« Lors d'un procès qui fera date, un tribunal du Royaume-Uni a validé la charia pour la première fois, le juge a reconnu le mariage islamique permettant à la femme de réclamer les biens de son mari conformément au droit britannique », par Cheyenne Roundtree, [Mailonline](#), 2 août 2018:

Un tribunal britannique a reconnu la charia pour la première fois lors d'un jugement historique, car le magistrat a jugé sur le fond qu'une femme ayant contracté un mariage islamique peut réclamer une part des biens de son mari lors du divorce.

Cette décision fait suite à la demande de Nasreen Akhte, désirant se séparer de son compagnon Mohammed Shabaz Khan. Le

couple a été marié conformément à la tradition islamique en 1998.

Khan voulait que la demande de divorce de Mme Akhter soit refusée par les tribunaux britanniques au prétexte qu'ils ne sont « pas légalement mariés » selon la loi anglaise, mais « uniquement en vertu de la charia ».

Mercredi, la cour suprême a déclaré que leur union doit être validée et reconnue, parce que les conventions matrimoniales islamiques sont similaires aux clauses du contrat de mariage britannique.

Cela signifie que les femmes mariées dans la tradition islamique pourront divorcer dans de meilleures conditions au Royaume Uni du fait qu'elles pourront réclamer la moitié des biens de leur mari.

Le juge savait que le couple, d'origine pakistanaise, avait été marié selon le rite musulman « [nikah](#) » dans un restaurant de Southall, Londres Ouest, il y a près de 20 ans et vivait à Pinner, Middlesex.

En fait le mariage musulman ou Nikah relevait déjà bel et bien du « [Prenuptial agreement](#) » [NDT: Le « prenuptial agreement » est une convention d'inspiration de Common Law par laquelle les époux vont organiser leur régime matrimonial, dans la limite des conséquences liées au divorce.] Avant cette décision historique, cependant, le mariage islamique n'était pas légalement valide au Royaume-Uni ...

L'avocat Paula Rhône-Adrien, qui dirigeait l'équipe juridique de M. Khan, a déclaré que les problèmes soulevés ont été traités en tenant compte de l'essence même de la loi sur le mariage et le divorce dans la société britannique.

Elle a dit que la décision du juge était susceptible d'être « très attentivement étudiée dans son intégralité » par les musulmans ...

Traduit de l'anglais par Lavéritétrionphera.

Source :

<https://www.jihadwatch.org/2018/08/sharia-uk-court-recognizes-validity-of-sharia-marriage-for-the-first-time>